

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE PARENTS – École Sainte-Catherine-de-Sienne
9 septembre 2025**

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de parents de l'école Sainte-Catherine-de-Sienne, tenue le
9 septembre 2025 à Montréal.

PRÉSENTS : (Liste de présence jointe en annexe)
Il y avait 18 parents présents à l'Assemblée de parents pour l'année scolaire 2025-2026.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La présidente, Zofia TARANU, déclare l'assemblée ouverte. Il est 20 h.

2. DÉSIGNATION D'UN OU D'UNE PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Nataly Chantal

QUE Zofia TARANU agisse à titre de présidente d'assemblée.

Un vote est tenu OU par acclamation
Par acclamation, Mme Zofia Taranu a été élue présidente d'assemblée.

Dévoilement du résultat : Zofia TARANU

3. ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Désignation d'un ou d'une présidente d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Désignation d'un ou d'une secrétaire d'assemblée
5. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée (10 septembre 2024)
6. Constatation de la convocation de l'assemblée
7. Présentation de la capsule d'information sur les assemblées générales
8. Présentation du rapport annuel du conseil d'établissement
9. Nomination d'un ou d'une présidente d'élections
10. Adoption de la procédure d'élection
11. Élections des membres parents au conseil d'établissement
12. Élections des parents substitués au conseil d'établissement
13. Élection du ou de la représentante au comité de parents
14. Élection d'un substitut pour siéger au comité de parents
15. Proposition de formation d'un organisme de participation des parents
16. Points d'information
17. Parole au public - *facultatif*
18. Varia – Points divers
19. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ PAR Widad Mas que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

4. DÉSIGNATION D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par: Zofia Taranu

QUE Nataly Chantal agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

Un vote est tenu OU par acclamation

Par acclamation, Mme Nataly Chantal a été élue secrétaire d'assemblée.

Dévoilement du résultat : Nataly Chantal

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 SEPTEMBRE 2024

IL EST PROPOSÉ par Widad Mas que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de parents du 10 septembre 2024 soit adopté avec dispense de lecture et sans modifications.

Adopté à l'unanimité.

6. CONSTATATION DE LA CONVOCATION DE L'ASSEMBLÉE

L'avis de convocation a été transmis en conformité avec l'article 47 de la *Loi sur l'instruction publique* le 27 août 2025.

7. PRÉSENTATION DE LA CAPSULE D'INFORMATION SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE/CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (envoyé avec la convocation)

Mme Gaudreau mentionne que la capsule a été envoyée par courriel à la communauté scolaire (parents). De ce fait, l'assemblée générale ne souhaite pas la visionner séance tenante.

8. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

La présentation a été faite ait en première partie de l'assemblée par Mme Zofia Taranu, présidente du CÉ 2024-2025. Une copie du Rapport annuel 2024-2025 a été remise à tous les parents.

9. NOMINATION D'UN OU D'UNE PRÉSIDENTE D'ÉLECTIONS

IL EST PROPOSÉ par Nataly Chantal:

QUE Sophie Gosselin agisse à titre de présidente d'élections.

Un vote est tenu OU par acclamation

Mme Sophie Gosselin a été élue présidente d'élections. (16/18)

Dévoilement du résultat : Sophie Gosselin

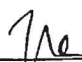
10. ADOPTION DE LA PROCÉDURE D'ÉLECTION

IL EST PROPOSÉ par Mme Widad Mas de procéder de la manière suivante :

Propositions de candidatures spontanées aux postes suivants

- 3 mandats de 2 ans (09/27)
- 1 mandat de 1 an (09/26)
- 2 membres substitués – mandat de 1 an (09/26)


Initiales de la présidence
d'assemblée


Initiales du/de la
secrétaire d'assemblée

Présentation de 2 minutes par les candidats. Chaque candidat se voit attribué un chiffre pour le bénéfice du vote.

Un tour de vote par mandat.

Un vote est tenu :

Pour : à l'unanimité.

Adoptée majoritairement OU à l'unanimité / Rejetée
Adoptée unanimité 18/18

11. ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

CONSIDÉRANT qu'il y a 3 postes en élection pour des mandats de 2 ans;

CONSIDÉRANT qu'il y a 1 poste en élection pour un mandat de 1 an;

CONSIDÉRANT les candidatures manifestées.

Aucun vote n'a été tenu.

Dévoilement des résultats :

• 3 mandats de 2 ans (09/27)

1. Alexandra Kaneb
2. Julien Robert
3. Zofia Taranu

• 1 mandat de 1 an (09/26)

1. Marie-Josée Villeneuve

12. ÉLECTIONS DES MEMBRES PARENTS SUBSTITUTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

CONSIDÉRANT que la *Loi sur l'instruction publique* prévoit l'élection d'au moins 2 substituts au conseil d'établissement pour remplacer les membres qui ne peuvent participer à une séance et qu'il ne peut y avoir plus de membres substituts que de représentants parents;

CONSIDÉRANT qu'il y a 7 représentants de parents élus au conseil d'établissement;

CONSIDÉRANT les candidatures manifestées;

Un vote est tenu ou par acclamation

Dévoilement des résultats :

1. Sofiane Ghezali
2. Caroline Landry

13. ÉLECTION DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

CONSIDÉRANT que l'assemblée doit élire un représentant au comité de parents parmi les représentants des parents au conseil d'établissement;

CONSIDÉRANT les candidatures manifestées pour être représentant au Comité de parents.


Un vote est tenu OU par acclamation

Mme Zofia Taranu a été élu, comme représentante au comité de parents, par acclamation.

Dévoilement des résultats :

1. Représentant : Zofia Taranu


Initiales de la présidence
d'assemblée


Initiales du/de la
secrétaire d'assemblée

ÉLECTION D'UN MEMBRE SUBSTITUT POUR SIÉGER AU COMITÉ DE PARENTS

CONSIDÉRANT que l'assemblée souhaite élire un substitut au représentant au comité de parents parmi les représentants des parents au conseil d'établissement;

CONSIDÉRANT les candidatures manifestées;

Un vote est tenu OU par acclamation

Par acclamation, M. Julien Robert a été élu, comme représentant au comité de parents substitut par acclamation.

Dévoilement des résultats :

2. Substitut au représentant au Comité de parents : Julien Robert

ÉTABLISSEMENT DE LA DATE DE LA PREMIÈRE RENCONTRE DES PARENTS, CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DE LA RÉGIE INTERNE 2024-2025.

Jeudi 2 octobre 2025 à 16h30 aura lieu premier Conseil d'établissement à l'École Sainte-Catherine-de-Sienne.

Mme Zofia Taranu présente sa candidature comme présidente du CÉ 2025-2026 et sa candidature est retenue à l'unanimité.

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DES NOUVEAUX PARENT ÉLUS À TRANSMETTRE AU CSSDM.

14. PROPOSITION DE FORMATION D'UN ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (OPP)

CONSIDÉRANT que l'assemblée doit déterminer si elle souhaite former un organisme de participation des parents (ci-après, « **OPP** ») ou non;

CONSIDÉRANT que si elle décide de former un OPP elle doit en déterminer le nom, la composition, les règles de fonctionnement et en élire les membres;

En 2025-2026, les besoins sont principalement le rangement des livres à la bibliothèque, l'accompagnement des groupes lors des sorties, une aide lors de la journée de la photo scolaire le 26 septembre et pour la journée de vaccination des élèves de 4^e année.

Formation d'un OPP :

IL EST PROPOSÉ par Karine Chapados propose de former un OPP.

Un vote est tenu.

Adoptée majoritairement OU à l'unanimité / Rejetée

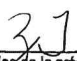
L'assemblée vote à l'unanimité pour la formation d'un OPP.

IL EST PROPOSÉ par Nataly Chantal de nommer l'OPP de la manière suivante : L'OPP de Ste-Catherine-de-Sienne

Un vote est tenu.

Adoptée majoritairement OU à l'unanimité / Rejetée

Le nom de l'OPP Ste-Catherine-de-Sienne est adopté à la majorité.


Initiales de la présidence
d'assemblée


Initiales du/de la
secrétaire d'assemblée

Composition de l'OPP :

IL EST PROPOSÉ par Nataly Chantal la composition suivante :

1. Alexandra Kaneb
2. Sophie Gosselin
3. Aliza Bertola
4. Caroline Landry
5. Armella Mpinga-Nzima
6. Julien Robert

Un vote est tenu :

Adoptée majoritairement OU à l'unanimité / Rejetée

L'assemblée de parents vote à l'unanimité pour la composition de l'OPP Ste-Catherine-de-Sienne.

Règles de fonctionnement de l'OPP :

IL EST PROPOSÉ par Nataly Chantal les règles de fonctionnement suivantes :

- Première réunion organisée par la direction à l'école.
- Réunions subséquentes, s'il y a lieu, organisées par la présidente de l'OPP.

Un vote est tenu.

Adoptée majoritairement OU à l'unanimité / Rejetée

Les règles de fonctionnement sont adoptées à l'unanimité.

Élection des membres de l'OPP :

CONSIDÉRANT les candidatures manifestées;

Un vote est tenu OU par acclamation

Dévoilement des résultats

Aliza Bertola est nommée à l'unanimité comme présidente de l'OPP Ste-Catherine-de-Sienne.

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DES NOUVEAUX PARENT ÉLS À TRANSMETTRE AU CSSDM.

15. PAROLE AU PUBLIC

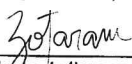
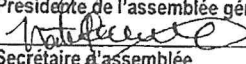
Rien à signaler

16. VARIA

Aucun sujet.

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée prend fin. Il est 20h39.


Présidente de l'assemblée générale

Secrétaire d'assemblée


Initiales de la présidence
d'assemblée


Initiales du/de la
secrétaire d'assemblée